



Proche
Solidaire
Efficace

JUIN 2024

INFONEWS

NUMERO 51

LE MENSUEL DE LA CGT LA MONDIALE

SOMMAIRE :

P2 : On fait le bilan ?

P3 : QVCT

P4 : NAO
commerciales :
un effet « Mouais »

P5 : RMA
Assurances 2024 :
Des miettes pour les
braves

P6 : Tempête dans
un verre d'eau ou
cyclone à
l'informatique ?

P7 : INFO GROUPE

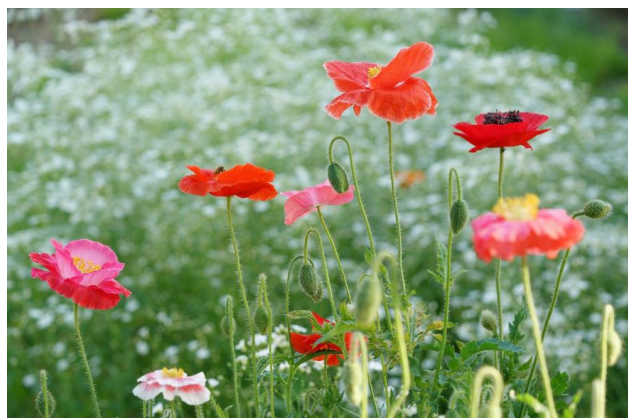
P8 : INFOS CSE

La CGT LA MONDIALE, vous présente sa nouvelle infonews de juin 2024. L'été, semble, enfin, pointer le bout de son nez timidement. La météo est aussi perturbée que la vie politique nationale.

Le mois de juin est riche en informations :

En **page 2**, vous retrouverez un rapide bilan au terme des six premiers mois de mandature de vos nouveaux élus CGT. **Page 3**, zoom sur le récent accord sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). Focus en **page 4**, sur la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) des commerciaux. Des nouvelles pour les Centres Relation Clients (CRC) du groupe en **page 7**. Nous revenons en **page 6** sur la météo de l'informatique : avis de tempête ou ciel bleu ? Comme chaque année, la branche de l'assurance négocie les Rémunération Minimales Annuelles (RMA), vous retrouverez également en **page 5** pourquoi la Fédération CGT BANQUE ASSURANCE n'est pas signataire de l'accord.

Et sans oublier quelques infos sur les Activités Sociales et Culturelles du CSE en **page 8**.



Entre la prise de mandat, les formations, le jargon, les réunions, l'organigramme, nos élu(e)s ont réussi leur début de mandat. Quand les anciens élus leur font de la place, de nouveau élu(e)s talentueux émergent parmi vos organisations syndicales.



N'en déplaise à certains, les aspects écologiques, sociales et sociétales sont d'avantages présents dans les réflexions. Un vent de fraîcheur et un regain d'énergie en somme même si la tâche est immense. Les sujets portés sont nombreux et parfois ardues. Nous avons conscience que Rome ne s'est pas faite en un jour, pertinence et ténacité sont nos crédos. La direction « fait du PV » et utilise tous les moyens légaux à sa disposition pour ralentir les rouages du CSE (lettres de missions des experts, CSE extra pour Domitys).



Est-ce toujours ambiance Far West au CSE ? Clairement non ! Le badge du shérif a changé de main. Le Syndicat Majoritaire ménage la chèvre et le chou. Les rouages ont changé grâce aux élections 2023. Aucun syndicat n'a la majorité absolue. Ce n'est pas pour autant que la révolution est pleine et entière. Nous n'avons toujours pas eu accès au courrier du redressement Urssaf et aux stats détaillées Meyclub.

Des batailles pour les ASC ont été gagnées grâce à la forme originale du CSE. Aucun syndicat n'a la majorité absolue. En aucun cas, nous ne votons contre ou pour une couleur syndicale, aucune alliance n'est mise en place. Comme nous l'avions annoncé, nos votes respectent nos valeurs, notre indépendance et vont dans le sens des salariés.

La législation devenant de plus en plus contraignante, les élus se sont mis d'accord pour prévoir une expertise sur nos modes de fonctionnement et notre système des Activités Sociales et Culturelles. Sa mise en œuvre reste à définir et planifier.



VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

ADHESION EN LIGNE



LA MONDIALE

- Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.
- Sans adhérent(e)s, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.
- Sans poids, aucun contre-pouvoir n'existerait, ce qui donnerait lieu à un rapport de force déséquilibré laissant toute latitude à l'entreprise pour agir à sa convenance.
- Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus par la Direction.

[Rejoignez-nous, syndiquez-vous !](#)

Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) : de quoi parle-t-on ?

Le terme QVCT désigne une démarche collective que peut mener une entreprise et qui répond aux finalités ci-dessous :

- *une ambition conjointe* : améliorer le travail dans le but de développer la santé des personnes au travail et contribuer à la performance globale (opérationnelle, économique, sociale et environnementale) de l'organisation,
- *un périmètre d'action* : 6 grands thèmes relatifs au travail et ses conditions de réalisation, à traiter progressivement, en faisant des liens entre eux : Le dialogue professionnel et le dialogue social, l'organisation, le contenu et la réalisation du travail, la santé au travail, les compétences et les parcours professionnels, l'égalité au travail, le projet d'entreprise et le management,
- *des éléments de méthode* incontournables pour installer une démarche QVCT adaptée à la structure, favoriser la participation de tous et expérimenter concrètement de nouvelles façons de travailler.



Accord Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) :

Un accord groupe a été signé par la CFE-CGC et la CFDT côté GIE La Mondiale et par la CFDT, la CGT, l'UNSA et SUD coté GIE AG2R. La CGT LA MONDIALE aurait probablement été signataire de l'accord si elle avait pu être à la table des négociations.



L'accord n'est clairement pas parfait, disons-le tout de suite, mais il scelle les bases d'évolutions futures grâce à l'investissement de la Direction des Ressources Humaines lors de la négociation de l'accord.

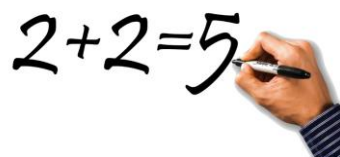
Parmi les éléments présents dans l'accord qui méritent d'être mis en avant :

- La **création de référents harcèlement moral**, dont le rôle sera d'envisager avec les services RH des solutions apaisantes et pérennes pour les salariés qui en sont victimes.
- Des **engagements sur les aidants** permettent de rendre le sujet clairement plus visible avec quelques mesures concrètes, mais beaucoup reste à construire (cartographie des besoins...)
- L'engagement de la direction d'abonder les dons de RTT.
- La **création d'ateliers de travail QVCT**. Ils ne doivent pas être un observatoire mais un outil d'amélioration des dispositifs et de création de nouveau.

Comme précisé en préambule, cet accord reste perfectible. En effet, il n'y a aucune mesure sur des sujets importants comme la **prévention de la sédentarité par des activités sportives, le droit à la déconnexion, la diversité et l'inclusion**. L'accord prévoit une possibilité de début de réunion à partir de 9h00 jusqu'à 17h00. Nous y sommes totalement opposés. Ces mesures sont en contradiction avec l'essence même de la QVCT dont l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle est centrale.

À l'annonce de la signature sur déclics, nombreux d'entre nous se sont émus de l'absence de promotion sportive en interne. La direction doit prendre ses responsabilités et ne plus être obtus, C'est aussi cela réussir ensemble !

La direction a, de nouveau, réussi à sortir par la grande porte du « peut mieux faire ». Pire, elle s'offre un mot compte double en méprisant cette année les NAO administratives et les NAO commerciales.



Ces NAO commerciales sont le reflet du mépris de la direction que subissent nos collègues commerciaux, entre réorganisations successives et réforme de leur rémunération. Ce manque de considération ne fait qu'augmenter le turnover.

N'oublions pas le petit truc en plus de la direction qui consiste à diviser les syndicats. En effet, elle utilise principalement, à son avantage, le fait d'avoir une organisation syndicale représentative majoritaire signataire. C'était déjà le cas lors de la mandature précédente. Chaque organisation syndicale représentative défendra sa position comme elle peut, afin de garder la dragée haute. Nous rappelons donc ici, l'importance de ne pas avoir d'organisation syndicale majoritaire dans le paysage syndical, afin d'éviter le piège du « si vous ne signez pas, il n'y aura rien ! Vous irez l'expliquer aux salariés »

Signé uniquement par le syndicat majoritaire afin d'obtenir, « un peu », ce saupoudrage de la part de la direction ne changera pas la vie des salariés commerciaux qui attendrons une réforme globale promise de leur système de rémunération.

Commerciaux vous souhaitez faire évoluer et défendre : rejoignez-nous



Vous pouvez également nous contacter par mail :
cgt.lamondiale@gmail.com



Comme chaque année, les syndicats patronaux (France Assureurs) et syndicats salariés se réunissent pour négocier les évolutions sur les Rémunération Minimales Annuelles (RMA). Un accord majoritaire a été signé avec trois organisations syndicales (CFDT, CFTC et CFE-CGC) le 19 juin 2024. Les fédérations Banque Assurance UNSA, FO et CGT, ne sont pas signataires.

La dernière proposition de la représentation patronale, ayant aboutie à la signature de l'accord, est loin de la réalité économique pour les salariés :

- Classes 1 et 2 = 3.5 % d'augmentation ;
- Classes 3 à 5 = 2.2 % d'augmentation ;
- Classes 6 et 7 = 1,5 % d'augmentation.

Pour Rappel, la fédération CGT BANQUE ASSURANCE avait pour principales revendications :

- 8 % d'augmentation pour l'ensemble des classes avec un plancher à 2000 €.
- Pas de RMA inférieures au PMSS à partir de la classe 5.

La nécessité d'un effet cliquet a été mis en avant, afin que la classe 1 ne se retrouve jamais sous le smic, mais au contraire et grâce à ce dispositif, soit toujours à un niveau supérieur à ce dernier lorsqu'il augmente. Le but étant que ce premier niveau de RMA ne soit pas en dessous de 25000 €. Le plancher à 2000 € permet de s'en approcher pour 2024.

La branche ne donne pas l'impulsion nécessaire sur la partie salariale, comme dans d'autres domaines d'ailleurs. Il y a eu une perte de pouvoir d'achat très marquée ces dernières années compte-tenu du niveau de l'inflation et des revalorisations salariales (branche et entreprises) bien trop faibles.

Quelques chiffres en illustration :

- Hausse du Chiffres d'Affaires dans les sociétés d'assurance 2023 : + 5.9 % (brochures France Assureurs),
- Inflation fin mai : 2,2 %, avec des disparités selon les segments, +5,8 % par exemple pour l'énergie sur un an,
- Hausse du smic : 1,13 % au 1^{er} janvier 2024, avec une prévision de + 2% au 1^{er} août 2024 compte-tenu de l'inflation.
- Hausse PMSS 2024 : 5,4 %.

Une attention particulière est portée sur la situation des alternants, commerciaux et sur l'égalité femmes/hommes par notre fédération CGT banque Assurance. Les chiffres fournis par France Assureurs montrent des disparités inacceptables.

Pour toutes ces raisons, notre fédération CGT BANQUE ASSURANCE n'est pas signataire de cet accord.

Le changement de braquet annoncé, par notre grand chef, avait mis tout le monde sur un petit nuage. Il faut dire qu'il était plus que temps, mais le ciel semble s'assombrir. En effet, la plateformesation qui fédérait jusqu'à présent nos collègues informaticiens vire à l'ouragan plutôt qu'au nuage magique.



Ce qui accélère les turbulences ?

Eh bien, d'après la direction, les datacenters du groupe seraient fragiles, obsolètes et trop onéreux. Pour les équipes du terrain, ces mêmes datacenters représentent une solution fiable, pérenne et bien moins coûteuse que le cloud. Ça gronde entre les équipes de terrain et la direction de l'informatique !

En disant que le savoir-faire des équipes ne vaut pas un clou-d, et ne prenant pas en compte les remontées terrain, la Direction des systèmes Informatiques (DOSI), plante-t-elle le dernier clou-d dans le cercueil de la confiance en la plateformesation ?

Le cloud ne représente pas le Nirvana pour nos informaticiens : placer l'ensemble des briques techniques sur le cloud alors même que la gestion en interne a prouvé son efficacité inquiète énormément.

La direction semble poursuivre sa trajectoire contre vents et tempêtes. Même si le directeur de l'informatique a annoncé dès son arrivée que ça allait tanguer, nous resterons vigilants sur les impacts induits en termes d'emplois, de métiers et de compétences.



Conseillers en Centre Relation Clients (CRC): Du travail... en prime



Le CRC La Mondiale de Mons dépend de la même direction que les CRC AG2R, spécialisés selon les métiers de la RETRAITE, de la SANTE et de la PREVOYANCE. Jusque-là, rien d'anormal puisqu'au-delà de l'expertise spécifique, la base métier est assez identique. Tous sont conseillers clientèles avec une expertise forte et reconnue.

Pourtant, il existe une différence inexplicable entre nos conseillers clientèles Mondialistes et leurs collègues d'AG2R qu'ils côtoient dans les mêmes réunions de motivation, comme ce fut le cas il y a quelques semaines. Nos conseillers La Mondiale ne bénéficient pas tous de prime contrairement à ceux d'AG2R. A l'occasion de l'évolution de l'organisation des CRC, ce sujet des primes est redevenu d'actualité. En effet, héritage du rapprochement avec le groupe Réunica dont les conseillers étaient primables mensuellement en fonction d'objectif définis annuellement, la mise en place de primes a été élargie aux conseillers AG2R.

La directrice, qui a pris la direction des CRC, il y a plusieurs mois maintenant, doit s'atteler à gommer cette différence car nos conseillers La Mondiale ne méritent pas moins que les conseillers AG2R. Lorsqu'on a à sa disposition un outil managérial de motivation, autant l'utiliser à fond !

Bilan Social Individuel (BSI) :



Le BSI 2022 avait été publié en fin d'année 2023. Il y a toujours une année de décalage mais sa mise en ligne avait accusé un retard. Notre Directrice des Ressources Humaines a annoncé au CSE de mai 2024 que celui de 2023, sera disponible en juillet 2024 au plus tard.

Prime de Partage de la Valeur :

A la vue du contexte politique Français actuel et en l'absence de publication du décret qui aurait permis le non-assujettissement à l'impôt sur le revenu du versement de la PPV sur un PEE ou PERCOL, la direction confirme que la prime de partage de la valeur devrait bien être versée sur la paie de juillet 2024. Elle sera donc imposable.



BILLETTERIE ET CULTURE MEYCLUB :

À la suite de la décision de la Cours de Cassation, que nous évoquions dans notre précédente Infonews, à partir du 1er juillet 2024, votre CSE doit ouvrir les droits aux nouveaux salariés sans critère d'ancienneté. Pour éviter que les budgets n'explosent, le CSE propose :



- **Pour la billetterie** : une subvention mensuelle de 20€, avec possibilité de la cumuler au trimestre. Pour le 3^{ème} trimestre 2024, chaque salarié se verra allouer 20€ en juillet, 20€ en août (soit 40€ de subvention totale en août si aucune dépense en juillet), 20€ en septembre (soit 60€ de subvention totale en septembre si aucune dépense en août).

- **Pour les bons Culture** : une subvention mensuelle de 10€, avec possibilité de la cumuler au trimestre. Pour le 3^{ème} trimestre 2024, chaque salarié se verra alloué 10€ en juillet, 10€ en août (soit 20€ de subvention totale en août si aucune dépense en juillet), 10€ en septembre (soit 30€ de subvention totale en septembre si aucune dépense en août).

OPERATION CHÈQUE-VACANCES CONNECT 2024/2025 :

Votre CSE renouvelle l'opération ANCV Connect. Inscription du 1er juillet au 31 août 2024. La condition d'ancienneté est désormais supprimée à la suite de la décision de la Cour de cassation.

Vous pourrez bénéficier de vos chèques-vacances CONNECT :

- fin janvier 2025, si votre dette est payée en totalité avant fin décembre 2024

- fin mai 2025 : si votre dette est payée en totalité avant fin avril 2025

Les salariés n'ayant réglé qu'une partie de leur épargne, seront remboursés courant mai 2025.

LES YOLES :

Chaque année depuis 1984, se déroule le Tour des Yoles Rondes de la Martinique. La yole est une embarcation traditionnelle martiniquaise et non un simple canoé. Cet évènement sportif résulte d'une initiative visant à célébrer une tradition maritime martiniquaise tout en mettant en lumière l'esprit sportif. La 38^{ème} édition du Tour des Yoles se déroulera cette année du 15 au 21 juillet 2024.



Cette manifestation sportive est d'ailleurs inscrite au registre des "bonnes pratiques de sauvegarde du patrimoine immatériel" de l'UNESCO. A noter que le 17 juin, le passage de la flamme olympique s'est déroulé en partie à bord d'une yole, dans la passe de l'Ecurie. C'est dire l'importance de cette embarcation emblématique, qui est ici mise à l'honneur.

Au cours d'une semaine animée et passionnée, toute l'île vibre au gré des étapes de cette compétition sportive majeure de la Martinique.

La CGT La Mondiale soutient les salariés des DOM TOM et souhaite une belle course à tous les passionnés de la mer !

**Hélène STEIER**

- Elue titulaire
- CSSCT
- Commission Politique Sociale
- Représentante Association des retraités

**Benjamin LEGRAND**

- Elu titulaire
- CSSCT
- Commission Métier
- Commission Économique et Financière
- Commission ASC
- Représentant
- Crèche Rigolo comme la vie

**Malika BOUACEM**

- Elue suppléante
- Commission Politique Sociale
- Commission Économique et Financière

**Antoine FRULEUX**

- Elu titulaire
- Commission Informatique
- Commission métier
- Représentant Bibliothèque Mons-en-Barœul

**Alexandre MAVEL**

- Elu suppléant
- Commission Informatique
- Représentant ASLMG

**Caroline GENNIN**

- Elue suppléante

**Nathalie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN**

- Elue suppléante

ADHESION EN LIGNE

la
cgt

LA MONDIALE

Des questions, des remarques,
des sujets que vous voudriez
aborder ?

cg.t.lamondiale@gmail.com

